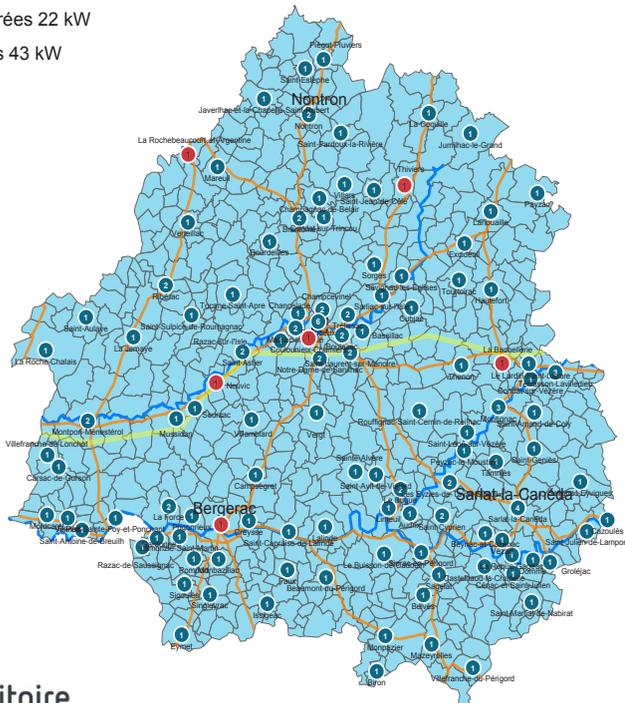


Implantation des bornes de charge sur la Dordogne

- accélérées 22 kW
- rapides 43 kW



territoire
d'énergie
DORDOGNE

Projet interdépartemental

5 Syndicats du sud de la Nouvelle Aquitaine ont choisi de s'associer pour organiser un service commun relatif au déploiement et à l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.



Qui paie quoi ?

Ce projet représente un investissement de 2 056 000 € pour le SDE24, avec une participation de l'ADEME à hauteur de 37%.



SDE 24
Syndicat Départemental d'Énergies



Opération réalisée avec le concours des investissements d'avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME.

Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne
7 Allées Tourny • CS 81225
24019 Périgueux Cedex
05 53 06 62 00 • accueil@sde24.fr

TOUT SAVOIR... sur les bornes de recharge pour véhicules électriques



SDE 24
Syndicat Départemental d'Énergies

Matériel technique

Deux modèles de borne dans le département de la Dordogne.
Les prises sont normées et compatibles avec tous types de véhicules électriques.

Borne accélérée PULSE

1h30 à 8 heures de charge



Borne rapide EVTRONIC

Env. 30 minutes de charge



Comment ça fonctionne?



La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge distribué par le SDE24. Une application smartphone permet d'accéder au service : www.MOBIVE.fr

Je souhaite m'abonner au service

Chaque client doit créer son compte utilisateur sur www.MOBIVE.fr
Il bénéficie alors d'un tarif préférentiel.

La procédure est simple :

1. Je m'inscris pour créer mon compte utilisateur
2. Je reçois mon badge par courrier
3. Je l'active depuis mon compte utilisateur
4. Je recharge mon véhicule grâce à ce badge
5. Je suis prélevé 1 fois /mois.

Je souhaite me connecter à la borne occasionnellement

Il est possible d'utiliser l'application pour smartphone MOBIVE sans inscription, simplement en la téléchargeant, puis de payer sa session de charge à l'aide d'une carte de crédit.



Combien ça coûte?



18 € par an

Montant de la carte d'abonnement MOBIVE.

Badge de paiement commun pour l'ensemble des bornes de la Dordogne mais aussi des départements limitrophes (64, 47, 33, 40).

CARTE ABONNEMENT ANNUEL DE DATE A DATE : 18 €

		Borne Normale < 22 kVA	
		Abonné	Utilisateur occasionnel
Coût de connexion avec 1h de charge gratuite		2 €	3,50 €
6h-23h	La minute supplémentaire	0,03 €	0,04 €
23h-6h	La minute supplémentaire	Gratuit	Gratuit
		Borne Rapide > 22 kVA	
		Abonné	Utilisateur occasionnel
Coût de connexion avec 1/4h de charge gratuite		2 €	3,50 €
24h/24h	La minute supplémentaire	0,12 €	0,16 €